

La gendarmerie et les gendarmes de 1939 à 1945. Entre l'Etat et la nation ?

École doctorale Histoire moderne et contemporaine de l'Université Paris IV Centre d'histoire du XIXe siècle (Universités Paris I et Paris IV) Société nationale Histoire et patrimoine de la gendarmerie

MAISONS-ALFORT 26 octobre 2006 Fort de Charenton 3 rue Pierre et Marie Curie Amphithéâtre

La Seconde Guerre mondiale a été l'un des épisodes les plus critiques de l'histoire de la Gendarmerie. L'extrême diversité des situations, la multiplicité des actions contradictoires, conduisent à des interprétations opposées. Entre les arrestations de Juifs et l'organisation de réseaux de renseignement ou de maquis, où se trouve « la vérité historique » de la gendarmerie au cours de cette période ? Pour introduire une cohérence, faut-il différencier la gendarmerie, les gendarmes et des gendarmes ? La gendarmerie, en tant qu'institution légalement et réglementairement organisée. Les gendarmes, collectivité globalement homogène obéissant à des normes sociales spécifiques. Des gendarmes, considérés individuellement en fonction de leurs choix personnels.

On peut aussi, et c'est la démarche retenue pour ce colloque, considérer cette période de l'histoire de la gendarmerie dans une perspective plus générale. Au carrefour des intérêts du citoyen, de l'État et de la nation, la gendarmerie ne connaît pas de problèmes existentiels tant que ces intérêts sont en convergence, c'est-à-dire lorsque le citoyen, l'État et la nation sont en harmonie, autrement dit encore, lorsque le système démocratique fonctionne normalement. Mais lorsque les relations entre le citoyen, l'État et la nation se tendent jusqu'à se rompre, la gendarmerie, en même temps qu'elle peut révéler son utilité, devient un enjeu et un objet d'attentes contradictoire qui mettent en péril son existence même.

La gendarmerie entre 1939 et 1945 n'est-elle pas l'un des territoires institutionnels et sociaux où s'expriment particulièrement la tension, puis le déchirement, entre l'État et la nation ?

Comité scientifique

Pr. Laurent DOUZOU, Université Lyon II
Pr. Clive EMSLEY, Open university (Londres)
Pr. Jacques FRÉMEAUX, Université Paris IV
Pr Olivier GOHIN, Université Paris II
Pr. Jean-Charles JAUFFRET, IEP d'Aix-Marseille
Pr. Jean-Noël Luc, Université Paris IV

Pr. Klaus-Jürgen MULLER, Université de Berlin
Pr. Xavier ROUSSEAU, Université de Louvain-la-Neuve
Général Georges Philippot (2s), SNHPG
Pr. Jacqueline SAINCLIVIER, Université Rennes II

9h00 - accueil par le général Georges Philippot, président de la Société Nationale Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie

9h05 - Ouverture par le général d'armée Guy Parayre, directeur général de la Gendarmerie nationale

9h15 - Introduction par Jean-Noël Luc, professeur à la Sorbonne

9h30-10h10 : Du champ de bataille à la tutelle de l'Occupant

Président : Édouard HUSSON maître de conférences à l'Université Paris IV
La Garde républicaine mobile pendant la campagne de 1939-1940, Aziz Saït (doctorant, Paris IV)

La réorganisation de la gendarmerie sous la tutelle allemande, Laurent Thyès (avocat, Université de Luxembourg)

10h10-10h50 : Au service de la Révolution nationale ?

Présidente : Michelle COINTET professeur émérite d'histoire à l'Université de Tours
La garde républicaine de Paris dans le jeu trouble des forces de l'ordre sous Vichy, capitaine Patrice Dubois (Garde républicaine, Paris IV)

Le sort des gendarmes juifs, lieutenant Benoît Habermusch (docteur en histoire, Paris IV - DGGN-SHD)

10h50-11h15 : Discussion et pause

11h15 : Les expériences régionales en zone libre et en zone occupée

Président : Olivier GOHIN professeur de droit à l'Université Paris II
Pendant l'occupation de la Côte d'Or, le travail du gendarme continue... (1940-1942)
Emmanuel Chevet (doctorant, université de Dijon)

Les gendarmes et la population des Alpes-maritimes face au rationnement et au marché noir, Remy-Numa Stevelberg (Ecole nationale des brigades des douanes)

Discussion

14h00-14h50

Président : Jacques FRÉMEAUX professeur d'histoire à l'Université Paris IV
Force d'inertie et gestes d'entraide du gendarme face aux Juifs et aux réfractaires du STO, François Boulet (agrégé de l'université, docteur en histoire)

Les logiques du passage aux maquis dans la gendarmerie pendant l'été 1944 : réalités et limites de la désobéissance en Bourgogne , Emmanuel Chevet (doctorant, Université de Dijon)

Marcellin Cazals, commandant de la brigade de Malzieu (Haute-Lozère) et Juste français, colonel Claude Cazals (historien)

14h50-15h30 : La Libération, et après ?

Président : Alain BANCAUD Institut d'histoire du Temps présent - CNRS

Quand les gendarmes étaient jugés : approche comparée des épurations administratives au sein des gendarmeries belge et française après la Seconde Guerre mondiale, Jonas Campion (doctorant, Université catholique de Louvain et Université Paris IV)

Le poids de l'Occupation sur l'état d'esprit des gendarmes au lendemain de la Libération
Marc Bergère (maître de conférences, Université Rennes II)

15h30-16h00 : Discussion et pause

16h00

Président : général d'armée (2s) Pierre JACQUET ancien inspecteur général des Armées-Gendarmerie, général Louis Beaudonnet - général Louis Dumont, général de division René Omnès, Guillaume Piketty, directeur de recherche, Institut d'études politiques de Paris

17h00 : Conclusion Annette Wieworka directrice de recherche au CNRS, Paris I - IRICE :
Table ronde : Gendarmes et Résistance